



PASS ENFANCE ET JEUNESSE 2019-2020

INDISPENSABLE POUR :

- LES ACCUEILS DU MATIN, DU MIDI ET DU SOIR
- LA RESTAURATION SCOLAIRE
- L'ACCUEIL DE LOISIRS LES POMMIERS
- L' ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS)
- TERRITOIRE JEUNES, ADOSPHERE
- CENTRE SOCIOCULTUREL (Cyberbase, Bibliothèque VdRoses, Mercredis, Vacances, Ateliers, Stages)

A compter du
Mardi 20 Mai 2019

POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER PASS 2019-2020,
MERCİ DE **VOUS MUNIR IMPÉRATIVEMENT DES PIÈCES SUIVANTES :**

Pour un PREMIER PASS	RENOUVELLEMENT
<ul style="list-style-type: none">* La présentation du livret de famille et jugement qui détermine l'autorité parentale et fixe la résidence ou garde alternée de l'enfant,* Un certificat de vaccination ou présentation du carnet de vaccination pour vérifier la vaccination du DT Polio obligatoire en collectivité,	<ul style="list-style-type: none">* Un certificat de vaccination ou présentation du carnet de vaccination s'il y a eu mise à jour du DT polio,
<ul style="list-style-type: none">* L'attestation du quotient familial de la CAF de Savoie, datant de moins de 3 mois pour définir le quotient de tarification applicable aux activités (Visu sur Smartphone possible),* Un justificatif de domicile (facture électricité, facture téléphone fixe uniquement, quittance de loyer) ou un échéancier lié au domicile de moins de 3 mois (Visu sur Smartphone possible) afin de définir le mode de tarification des activités ; albertvillois ou extérieur,* La présentation de l'attestation d'assurance de la <u>Responsabilité Civile</u> (bien précisée sur le document) avec le nom de l'enfant mentionné,* Le règlement de l'adhésion du Pass (par chèque, espèces ou carte bancaire).	

AUCUN DOSSIER NE SERA FAIT S'IL MANQUE UN DOCUMENT

I - Comment obtenir le Pass Enfance Jeunesse 2019-2020 ?

a) - Le passage au Guichet Unique sans rendez-vous = **risque d'attente**

b) – La prise de rendez-vous par téléphone (04.79.10.45.00 / 04.79.10.45.20)
= pour ne pas attendre

c) - **Le dépôt à l'accueil de l'E.A.S du dossier complet** (ou boîte aux lettres) :

- . la fiche Pass à télécharger depuis mon.albertville.fr, dûment remplie et signée,
- . avec photocopies des documents demandés + Carte d'Identité du signataire du document
- . le règlement par chèque uniquement (Tarif = 6 € pour chaque Pass enfant),
à l'ordre de la « régie sports loisirs »,
- . une enveloppe timbrée à votre adresse pour l'envoi de la carte Pass 2019-2020

Attention : tout dossier incomplet sera renvoyé.

Horaires du Guichet Unique

lundi	8h30 à 12h*	13h30 à 17h30**
mardi	-----	13h30 à 17h30*
mercredi	8h30 à 12h*	13h30 à 17h30*
jeudi	8h30 à 12h*	-----
vendredi	8h30 à 12h*	13h30 à 17h00*

*pour le traitement immédiat de votre dossier, prévoir de venir une demi heure avant la fermeture

II – Quand réserver les activités ?

A partir du lundi 17 Juin 2019

* Accueil de Loisirs Les Pommiers – Été 2019, avec paiement immédiat.

* Territoire Jeunes – Été 2019, avec paiement immédiat.

A partir du lundi 1^{er} Juillet 2019 pour tous

* École Municipale des Sports, saison 2019-2020, avec paiement immédiat.

A partir du mardi 9 Juillet 2019

* Restauration scolaire.

* Garderies du matin, du midi et/ou du soir.

III - Comment réserver les activités ?

- au Guichet Unique directement, aux horaires d'ouverture,

- sur le Portail Famille mon.albertville.fr,

les documents consultables sur la page d'accueil expliquent la marche à suivre (avec des illustrations), pour chaque dispositif.